



Vendredi 28 juin 2024

Communiqué : Réforme de la formation initiale : Les organisations représentatives du privé sous contrat boycottent le CCMMEP

L'ensemble des élus des organisations syndicales au CCMMEP - FEP-CFDT, Spelc, Snec-CFTC et CGT-EP - a décidé de ne pas assister à la séance de ce vendredi 28 Juin 2024 dont l'unique sujet à l'ordre du jour est le projet de réforme des concours enseignants et de la formation initiale.

L'ensemble des élus considère que le projet de décret est inacceptable en l'état. Il ne correspond à aucune des demandes de nos organisations et soulève de nombreuses questions restées à ce jour sans réponses. Ainsi, il suscite de vives inquiétudes : des incertitudes alarmantes sur l'année de M1 (statut pour les maîtres du privé sous contrat, rémunération...) à quelques semaines de la rentrée 2024, l'obligation de devoir rembourser les années de formation pour les néo-titulaires qui n'enseigneront pas au moins quatre ans, des maquettes de licence professorat des écoles et de masters beaucoup trop floues... Ces éléments ne résoudreont en rien la crise d'attractivité. Bien au contraire, ils l'aggraveront et dévaloriseront davantage notre métier d'enseignant.

L'ensemble des élus dénonce l'obstination du ministère à vouloir faire passer en force ce projet de réforme mal ficelé et dont la mise en œuvre sera forcément bancal et intenable.

L'ensemble des élus demande donc l'abandon immédiat de ce projet.

Le Ministère ne peut qualifier de dialogue social les réunions qui se sont déroulées ces derniers mois. Nos organisations syndicales revendiquent la reprise de véritables concertations qui se basent d'abord sur le vécu et les besoins du terrain. Il est indispensable de prendre le temps de construire, ensemble, une réforme de la formation initiale des enseignants qui puisse répondre aux enjeux de l'attractivité du métier et à ceux du système éducatif dans notre société.